

LETTER DE MISSION

Le Premier Ministre

Paris, le 07 juillet 2021

Monsieur le Président,
dominique libault

Je tiens tout d'abord à remercier le HCFIPS pour le rapport qu'il vient de finaliser sur les travailleurs indépendants et qui fournit un éclairage extrêmement utile sur la question, tant par la connaissance qu'il apporte sur des sujets souvent complexes que par les propositions qu'il formule.

La crise économique que traverse notre pays suite à la pandémie de Covid-19 nous invite désormais à nous pencher sur ses implications, notamment en matière de financement de la protection sociale.

La sphère sociale a été récemment marquée par des évolutions substantielles : le périmètre de la « sécurité sociale » s'est étendu, avec la mise en place d'une cinquième branche dédiée à l'autonomie ; les couvertures sociales ont évolué avec la mise en place du 100% santé ou l'ouverture aux indépendants du régime général et d'une couverture chômage ; sa place dans le recouvrement du prélèvement social a été renforcée ; les modalités de financement ont évolué, avec l'extension des exonérations de charges à l'assurance chômage et aux retraites complémentaires ou la mise en place de crédits de cotisations dans le cadre de la crise COVID.

Plus spécifiquement dans la crise, la sphère sociale a montré toute l'importance de son rôle d'amortisseur, dans le champ santé mais bien au-delà, pour protéger nos concitoyens. Dans le même temps, les finances sociales, qui, avant la crise, tendaient vers l'équilibre, sortent durablement et structurellement affectées par les conséquences économiques, sanitaires et sociales de la crise.

Dans ce contexte, il me semble nécessaire de réfléchir à l'impact de l'ensemble de ces évolutions, afin de redonner une vision soutenable et cohérente sur le moyen terme de ce modèle social plébiscité par les Français.

Monsieur Dominique LIBAULT
Président du Haut Conseil du Financement
de la Protection Sociale
14, avenue Duquesne
75700 PARIS SP 07



Compte tenu de ces éléments, je vous demande d'étudier les conditions d'un retour à un équilibre durable des comptes sociaux, considérant les recettes, les dépenses, et la dette sociale. Il sera nécessaire d'appréhender cette question dans le cadre plus large des finances publiques, les solutions proposées ne devant pas dégrader les comptes des autres sphères publiques, et de mesurer les impacts économiques et sociaux de ces solutions, en mobilisant les travaux d'économistes, des administrations concernées ou des autres Hauts Conseils. Ce travail gagnera à être complété d'éléments de comparaison internationale.

Dans ce nouveau contexte et dans la suite de votre rapport sur les lois de financement, je souhaite que vous poursuiviez en outre la réflexion sur les règles de pilotage des comptes sociaux et le rôle des différents acteurs dans ce pilotage, en cohérence avec les réflexions par ailleurs conduites au niveau des finances publiques dans leur ensemble. Vous identifierez les conditions indispensables pour assurer la compréhension, par l'opinion publique, des principes qui guident cette sphère des politiques publiques afin de garantir l'adhésion du plus grand nombre.

En lien avec ces questions, je souhaite enfin que vous puissiez travailler sur les conditions d'acceptation du prélèvement social, élément central pour assurer la pérennité du système, alors que la création de la 5^{ème} branche accroît les enjeux de soutenabilité, que les modalités de financement se sont fortement complexifiées et que la lisibilité du système a été réduite.

Vos travaux complèteront ceux engagés par la Commission sur l'avenir des finances publiques, en contribuant à ses réflexions, et en enrichissant, sur le champ social, les termes du débat attaché aux voies et moyens d'une stratégie rénovée en sortie de crise sur la maîtrise et le pilotage des comptes sociaux.

Pour mener ces travaux vous pourrez faire appel aux différentes administrations compétentes, notamment la Direction Générale du Trésor, la Direction de la sécurité sociale, la Direction du budget, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle, France Stratégie ainsi que, si nécessaire, aux organismes de sécurité sociale.

Je souhaite que vous puissiez nous transmettre un point d'étape en mars prochain, sachant que vos travaux devront être finalisés à l'été 2021.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Avec tous mes renoulements



Jean CASTEX